

Transitions démographiques et sociales : Quels impacts dans les territoires ?

INTRODUCTION

Le vieillissement démographique s'accélère depuis 2011 avec l'arrivée à 65 ans des générations du baby-boom nées après-guerre. Les dernières projections de population renouvellent le regard que nous portons sur les évolutions à l'horizon 2070 et en particulier sur la place que prendront les seniors dans la société. Des démarches partenariales telles que « initiative, innovation & vieillissement » sont mises en place pour accompagner le « bien vieillir ». Avec l'augmentation de nombre de personnes âgées qui vivent seules, les territoires ruraux font face à de nombreux enjeux liés au foncier, à l'habitat, aux services et aux mobilités... Du côté des jeunes, dont la part dans l'ensemble de la population ne cesse de diminuer, certaines étapes de la vie, telles que l'entrée au collège ou au lycée, sont propices aux mobilités résidentielles et ont également des impacts en termes d'aménagement pour les territoires. Enfin, si l'une des principales conséquences des évolutions démographiques récentes tourne autour du vieillissement de la population, d'autres enjeux socio-économiques, telles que les mobilités sociales, impactent des générations moins âgées.

HAUTS-DE-FRANCE : UNE RÉGION JEUNE MAIS CONFRONTÉE AU VIEILLISSEMENT DE SA POPULATION. FACE AU VIEILLISSEMENT, LES DISPARITÉS ENTRE LES TERRITOIRES DEVRAIENT SE RENFORCER À L'HORIZON 2050

(CYRIL GICQUIAUX, INSEE HAUTS-DE-FRANCE)

Comme l'ensemble du territoire, la région Hauts-de-France a amorcé un processus de vieillissement qui va se renforcer dans les prochaines années. En trente ans, la part des 60 ans et plus dans la population a augmenté de 17 % à 24 %. Alors qu'ils étaient proportionnellement deux fois plus nombreux en 1990, la région compte aujourd'hui quasiment autant de seniors de 60 ans et plus que de jeunes de moins de 20 ans. Porté comme dans l'ensemble des régions par l'arrivée aux âges avancés des baby-boomers et l'allongement de l'espérance de vie, ce vieillissement va se poursuivre. La proportion de seniors atteindrait 31 % à l'horizon 2050 si les tendances récentes se prolongent selon le scénario « central » d'évolution du modèle Omphale. On comptait 1 million de personnes de 60 ans

et plus en 1990, ils sont 1,4 million aujourd'hui et leur nombre atteindrait 1,9 million en 2050 selon le scénario central. Cette croissance du nombre de seniors serait principalement portée par celle des plus âgés. Le nombre et la proportion de 85 ans et plus pourrait ainsi doubler dans la population régionale à l'horizon 2050 (6 % contre 3 % aujourd'hui). Malgré ce vieillissement, la région devrait tout de même rester la plus jeune de France de province. Les territoires sont déjà inégalement confrontés au vieillissement. Plus de 3 habitants sur 10 ont 60 ans et plus en 2019 dans les

arrondissements de Montreuil et d'Abbeville contre 2 sur 10 à Lille, l'arrondissement le plus jeune de la région. À l'horizon 2050, les disparités pourraient se renforcer entre ces territoires. À Lille, la part de 60 ans et plus n'augmenterait que de 4 points contre plus de 13 points à Abbeville et Montreuil.



DÉMARCHE PARTENARIALE « INITIATIVE, INNOVATION & VIEILLISSEMENT » ET ZOOM SUR LE TRAVAIL D'IDENTIFICATION DES SECTEURS BIEN VIEILLIR DE LA PHLA3 DE LA MEL

(STÉPHANIE DEMEYERE, ADULM)

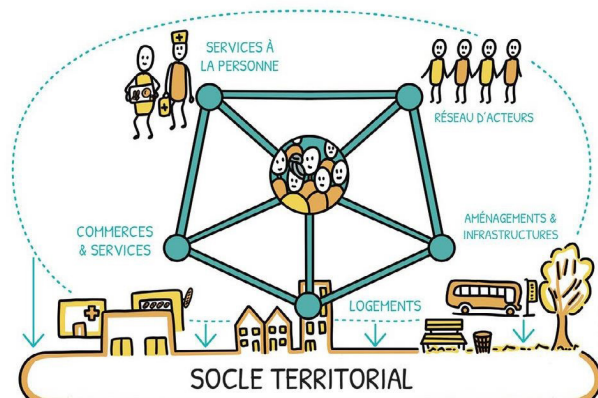
L'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole (ADULM) a initié une démarche prospective et partenariale « Initiatives, Innovation & Vieillessement ». Associant des acteurs publics et privés, issus des mondes de l'habitat et du médico-social, cette démarche s'inspire de l'esprit et de la méthode living lab et a pour finalité le développement d'un «habiter» adapté dans la métropole lilloise.

Alors que la MEL vient d'élaborer son 3^{ème} Programme local de l'habitat, elle a souhaité y inscrire l'ambition du bien vieillir. Dans cette perspective, l'ADULM a été missionnée pour proposer une démarche d'identification et de développement de secteurs propices au bien vieillir. Celle-ci a

valorisé toute la matière co-construite par le living lab « Initiatives Innovation & Vieillessement » autour des critères et des leviers pour un «habiter» adapté.

UN TERRITOIRE PROPICE AU BIEN VIEILLIR QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est un territoire qui bénéficie de tout l'écosystème garantissant les conditions d'un habiter adapté au vieillissement...

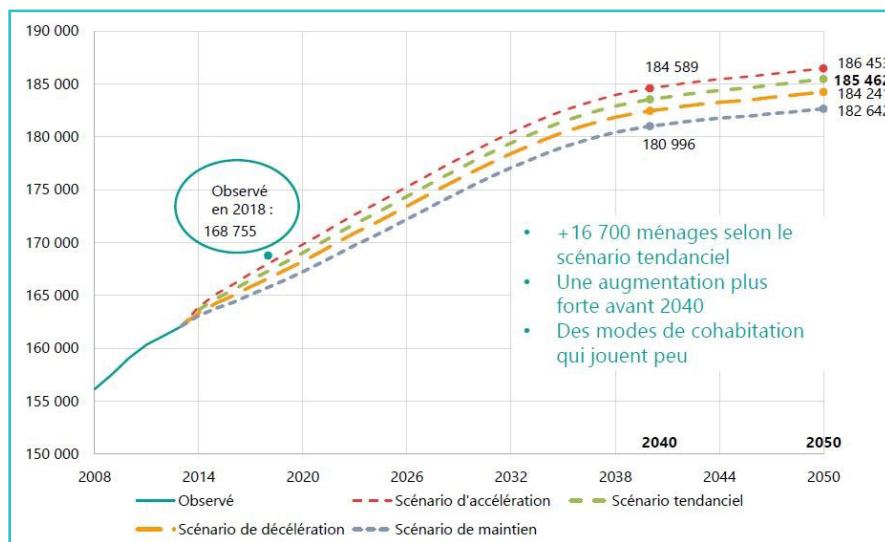


Dans le cadre de la révision du SCoT du Grand Amiénois, l'Agence de développement et d'urbanisme du Grand Amiénois (ADUGA) conduit des travaux de diagnostic socio-démographique et d'analyse de projections de population et de ménages à partir des données issues du modèle Omphale de l'INSEE. Les indicateurs des tendances récentes s'inscrivent dans une transition démographique marquée par une baisse de la fécondité et un vieillissement de la population. Les projections démographiques prolongeant ces tendances laissent présager un vieillissement important de la population, plus prononcé dans les communautés de communes que dans l'agglomération amiénoise. La croissance du nombre de ménages serait plus forte que la croissance de la population, avec une forte hausse du nombre de ménages âgés et de personnes vivant seules, en particulier dans les territoires ruraux. Ces analyses permettent de cerner certains enjeux (foncier, habitat, services, mobilités...) à prendre en considération afin d'anticiper l'avenir du territoire.

TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE ET ENJEUX EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE DANS LE GRAND AMIÉNOIS

(MARIE DUHAYON, ADUGA)

PROJECTIONS DE MÉNAGES DU GRAND AMIÉNOIS SCÉNARIO FÉCONDITÉ BASSE



Source : INSEE, RP, OPHALE 2017 - réalisation ADUGA

C OUP DE PROJECTEUR SUR LES MOBILITÉS RÉSIDENTIELLES RÉCENTES DES FAMILLES AVEC ENFANTS SCOLARISÉS

(ALICIA POIDEVIN, RÉGION ACADÉMIQUE – SERVICES ÉTUDES ET STATISTIQUES)

L'étude menée par la région académique des Hauts-de-France sur les mobilités résidentielles des élèves est à relier aux questionnements récents sur de potentiels changements de comportements de mobilité résidentielle liés à la crise sanitaire, qui éclaireraient notamment la perte importante d'élèves dans le premier degré, constatée à la rentrée 2021 dans l'académie de Paris. Elle s'inscrit dans un ensemble d'analyses académiques publiées à l'été 2022, en miroir d'une Note d'information de la DEPP*.

Nous retiendrons de l'étude que la mobilité des élèves entre 2019 et 2021 est plus élevée dans le second degré que dans le premier, tout particulièrement en classe de 6e. De plus, le taux de mobilité a davantage progressé entre 2019 et 2020, année

du premier confinement, qu'entre 2020 et 2021. Ces constats valent autant sur le territoire national que sur le périmètre de la région Hauts-de-France. Les mouvements au sein de la région représentent 87,5 % de la totalité des mobilités et plus précisément, ce sont principalement les communes qui composent les couronnes périurbaines qui attirent. Cependant, certaines villes moyennes sont aussi attractives que leur périphérie, c'est notamment le cas de Valenciennes, Cambrai ou encore Saint-Omer. En ce qui concerne les élèves arrivés dans la région en provenance de l'extérieur, près de la moitié proviennent d'Île-de-France puis de nos autres régions limitrophes (Grand-Est et Normandie) et des régions ayant un fort poids démographique (Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie). Ces arrivants et leurs familles s'im-

plantent majoritairement dans le sud de l'Oise qui bénéficie d'un immobilier plus grand à un coût réduit et de liaisons directes avec Paris. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, ces mouvements concernent principalement des familles modestes, même si la part de familles très favorisées et favorisées a augmenté entre 2019 et 2021. Cette dernière constatation ne corrobore pas l'hypothèse selon laquelle, après le confinement, les familles aisées ont quitté massivement la capitale afin de se « mettre au vert » en Hauts-de-France, même si on ne peut écarter l'idée d'un impact de la crise sur l'attractivité de certains territoires.

* Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance

IDENTIFICATION D'ENJEUX SOCIO-ÉCONOMIQUES DE LA TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE (GRÉGORY MARLIER, AGENCE HAUTS-DE-FRANCE 2020-2040)

Les enjeux socio-économiques de la transition démographique et en particulier du vieillissement de la population sont multiples notamment en termes d'aménagement du territoire.

Le vieillissement de la population, est le 1er facteur de besoin en nouveaux logements ; il engendrerait plus de la moitié des besoins futurs dans la région, soit 156 500 logements à produire d'ici 2035 (estimation basée sur les anciennes projections démographiques de l'Insee). C'est un des objectifs importants en termes d'aménagement du territoire pour la région. Ensuite, viennent les questions de dépendance et d'accompagnement des seniors qui vont être plus nombreux. D'ici 2030, le nombre de seniors dépendants va augmenter plus vite que le nombre d'aidants potentiels. Ainsi, c'est autour de 9 300 emplois qui seraient à créer. Une majorité concerne-

rait les seniors vivant à domicile (aides ménagères, infirmiers,...). Pour retarder l'âge d'entrée en dépendance, des travaux de la Chaire Transitions démographiques Transitions économiques (TDTE) ont montré l'intérêt de favoriser les activités socialisées des individus de plus de 60 ans et notamment pour les individus les moins qualifiés. Enfin, le risque d'être isolé et de voir ses relations sociales réduites augmentent avec l'âge, ce qui représente un enjeu majeur pour les collectivités qui devront agir à différents niveaux, sur l'habitat, l'accessibilité aux services, l'intégration des personnes âgées dans l'espace public.

Ainsi, la Région, la Carsat et l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France ont souhaité s'engager dans la création d'un gérontopôle, qui prendrait naissance dès 2023 afin de bénéficier d'un cadre de dialogue et de concer-

tation pour penser ensemble les politiques et projets à mener au bénéfice des personnes âgées.



© Ben Hamilton-Baillie & Paul Boston

IDENTIFICATION D'ENJEUX SOCIO-ÉCONOMIQUES DE LA TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE

(NATHALIE CHUSSEAU, ÉCONOMISTE, PROFESSEURE À L'UNIVERSITÉ DE LILLE, CHERCHEURE ASSOCIÉE À LA CHAIRE TRANSITIONS DÉMOGRAPHIQUES, TRANSITIONS ÉCONOMIQUES DE LA FONDATION DU RISQUE À PARIS)

L'activité en France a atteint son niveau le plus haut depuis les années 70, dans la moyenne européenne. En Hauts-de-France, ce niveau demeure cependant plus faible.

Néanmoins, notre marché du travail rencontre des difficultés structurelles à la fois pour les plus jeunes (de 15 à 24 ans) et les seniors de plus de 60 ans qui sont moins bien employés qu'à l'échelle de l'Europe (taux d'emploi très faible et chômage plus élevé). Les décrocheurs sont trop nombreux en raison de la faillite du système éducatif et du poids de l'origine sociale dans les résultats scolaires. De même, trop de seniors sont inemployés ou placardisés (discriminations liées à l'âge). Tout cela est très coûteux pour la société.

Les réformes des retraites et du chômage vont engendrer mécaniquement

des effets négatifs sur les revenus des plus âgés dans la mesure où le taux d'emploi des seniors reste très insuffisant, et que ces derniers sont les moins préparés aux nouveaux emplois liés à la révolution numérique et la transition énergétique.

Les solutions pour maintenir la population en activité passent par la formation initiale, la réduction des déterminismes sociaux et par la formation tout au long de la vie. Cette dernière protège les travailleurs de l'érosion des compétences liée au déclin cognitif, avec des effets positifs conséquents sur la croissance économique, notamment dès l'âge de 40 ans et jusqu'à 70 ans.

D'autres solutions existent pour viser une meilleure employabilité des jeunes et des seniors. Les écoles de la seconde chance, les EPIDE

(Établissements pour l'insertion dans l'emploi) et les écoles de production sont des dispositifs efficaces d'inclusion économique et sociale des jeunes qui mériteraient d'être étendus. Le développement des activités socialisées, d'intérêt général, aurait des effets positifs à la fois sur la santé mentale et physique des seniors, leur satisfaction de vivre et leur bien-être, ainsi que sur l'économie et le financement de la protection sociale. Il est également possible de favoriser le maintien en activité après la retraite tout en renforçant la cohésion sociale et le lien intergénérationnel via le développement du mécénat de compétences, l'instauration du tutorat scolaire de proximité notamment pour les 90000 décrocheurs, et du mentorat en entreprise, ce dernier permettant notamment un meilleur transfert d'expérience en particulier dans les secteurs en tension.

Pour en savoir plus, retrouvez les présentations en ligne :

<https://piver-hauts-de-france.org>



Retrouver l'actualité de PIVER :

www.piver-hauts-de-france.org

contact@piver-hauts-de-france.org



@piver_hdf - <https://urlz.fr/8UWz>

